

3) Premières démarches pour faire connaître officiellement notre Association:

- élaboration d'un Communiqué de presse pouvant être présenté aux personnes ou organismes voulant de l'information ou que nous voulons contacter.
- Contacts avec les Associations ou Corporations des diverses professions, dans le but de faire publier le Communiqué de presse dans les bulletins d'informations ou journaux de ces Associations ou Corporations... Ces contacts n'ont pas donné les résultats escomptés: les coûts pour une telle publicité sont souvent élevés, compte-tenu du potentiel de candidats dans plusieurs de ces organismes. Le CE a donc opté pour une approche différente:- le communiqué sera publié là où cela peut se faire sans frais (ex: Corporation des Travailleurs sociaux);
- Un Communiqué sera envoyé à titre d'information aux autres Associations et Corporations, auxquelles il appartiendra de décider ou non de sa publication à titre d'information pour leurs membres;
- Le Comité a constaté que les nouvelles demandes reçues l'ont été à la suite d'une information de bouche à oreille, par des confrères, suite aux conférences, etc... Il opte donc pour une publicité du "bouche à oreille" et compte sur l'impact que peuvent avoir les activités tenues (conférences).

4) Le Comité a poursuivi les activités déjà en cours l'année précédente:

- Deux (2) conférences ont été organisées.
Conférenciers: Hubert Van Gijseghem.
Ellie Raglan-Sullivan.

On remarque une augmentation graduelle de l'assistance depuis la première conférence (25, 37, 45, et 55 respectivement). La conférence d'Hubert Van Gijseghem a été très appréciée. Robert Pelletier situe aussi l'esprit dans lequel a été organisée la seconde conférence de cette année: possibilité de conférenciers étrangers, en collaboration avec "l'Instant freudien" d'Ottawa, groupement qui organisait une conférence avec ces invités à Ottawa; désir de rejoindre d'autres milieux, objectif qui a été atteint (surtout Philosophie et Littérature). Le Comité est satisfait de son expérience.

- Séminaires en cours: seul le séminaire portant sur les textes de Mélanie Klein s'est maintenu cette année. Les deux autres, sur Winnicott et sur les textes de Freud, ne se sont pas poursuivis, faute de candidats. Cet item est repris et discuté au point 11.
- Publication de notre feuille de chou ; 2 parutions, cette année.

5) Robert Pelletier rappelle à l'Assemblée les décisions du CE:

- n'envoyer le Bulletin d'information (feuille de chou) qu'aux membres en règle.
- ne charger aucun frais aux membres en règle pour assister aux Conférences.

6. Budget 85-86

Un tableau des états financiers est remis aux membres de l'assemblée. Préparé par Jeanne Beaudry qui en résume les grandes lignes (copie ci-jointe). Un compte en banque a pu être ouvert au nom de l'Association. (Deux comptes, en réalité: un compte à intérêt quotidien et un compte courant). Il est donc maintenant possible d'adresser les chèques directement au nom de l'Association.

Le solde au 2 juin 1986 est de \$1431.88. La dépense majeure est allée dans l'organisation de la deuxième conférence. Il y a donc un surplus, dû en partie à la décision du CE de ne pas faire de publication dans les journaux des diverses corporations et associations (rf: au point 5). Les dépenses administratives ont aussi été réduites à leur minimum.

Projection pour 1986-87, si le nombre de membres est maintenu stable:

Solde actuel , \$1431.88 + cotisations, \$1750.00 = \$3181.88.
Montant qui permet de nouveaux projets. Se référer aux points 11 (séminaires) et 13 (Colloques).

Il est à noter que ce bilan couvre la période de juin à juin. Le prochain bilan financier soumis à l'Assemblée en juin 87 couvrira la période de janvier 86 à décembre 86, conformément à l'article 5-1.1 de nos Règlements. La possibilité de modifier la date de nos frais d'inscription en fonction de l'année fiscale est discutée. Il est décidé de maintenir l'année d'inscription de juin à juin pour la prochaine année.

7. Nomination d'un vérificateur des finances

Il est décidé de nommer le vérificateur parmi nos membres plutôt que de recourir aux services d'un comptable extérieur. Décision qui amène l'assemblée à opter pour la nomination de deux (2) plutôt qu'un seul vérificateur. Sont proposés par Hubert Van Gijseghem:

Jacqueline Buckinx

Richard Arpin

Tous deux acceptent cette nomination, adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

8. Cotisation annuelle

Lescture à l'Assemblée est faite par Robert Pelletier de l'article 5-7.1 des Règlements, article touchant la cotisation.

Discussion quant à l'utilisation des argents pour l'année à venir pour l'organisation d'un colloque et de séminaires. Idées développées aux points 11 et 13.

. Il est proposé par Hélène Richard de maintenir la cotisation à \$50.00 pour l'année à venir. Secondée par Joanne Giasson. Adoptée à l'unanimité.

. Il n'est pas certain que les reçus émis pour les cotisations soient toujours acceptés à l'impôt. Le CE fera des démarches pour voir comment finaliser un numéro d'impôt rendant utilisables les reçus à cette fin.